

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 45

Artikel: As-tu vu la lune ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment. L'usage aidant, ces gens qui furent naguère comblés de tous les biens exercent encore, du fond du cercueil où ils sont couchés, une sorte de tyrannie.

Combien d'isolés, de parias, de pauvres diables en détresse, sur le pavé de la grande ville, qui n'ont aucun foyer où se réfugier et que nulle affection n'entoure, regardent mélanoliquement ces tombes où s'accumulent de stériles hommages, d'une sincérité souvent douteuse, alors qu'un peu d'intérêt et de pitié les sauverait, eux qui traînent encore l'existence !

Après avoir reconnu ce qu'il y a de vrai dans ces arguments, M. Francisque Sarcey ne peut partager entièrement les idées de son frère. Il lui dit entr'autres, dans sa spirituelle réponse :

Nous tous, mon ami, en ces sortes de circonstances, nous ne songeons qu'à satisfaire un besoin intime et impérieux de notre cœur. C'est un mot profond que celui de l'Evangile : « L'homme ne vit pas seulement de pain ! L'être moral a aussi ses exigences. »

On sent, à de certaines heures, comme un désir doux et triste de songer à ceux qui ne sont plus, à ceux avec qui l'on a, la main dans la main, traversé la vie, et ce désir croît à mesure que l'on avance dans la vie et que l'on a laissé derrière soi plus de compagnons de jeunesse.

Oui, sans doute, on pourrait, chez soi, sans qu'il en coûte, voyager, ni achat d'emblèmes, se recueillir au coin de son feu, et, plongeant la tête dans les mains, pleurer silencieusement, au souvenir des chers morts évoqués, des larmes de regret. Mais, nous ne sommes pas de purs esprits. Il faut, pour mettre en branle notre sensibilité et notre imagination, la présence d'objets matériels qui avivent notre mémoire ; nous ne pouvons... hélas ! c'est une grande mais irrémédiable faiblesse de notre nature, nous ne pouvons penser ni pleurer sans l'attirail des rites où s'attachent nos songeries et nos larmes.

C'est une des dernières vertus et c'est la foi dernière de la population parisienne que le culte des morts. Je sais bien que ce culte est un reste de paganisme, une survivance, comme disent les savants aujourd'hui. Qu'importe, s'il donne pour un jour un aliment nécessaire à l'imagination et à la sensibilité des hommes, s'il les ravit dans l'idéal ! Les moments où l'on songe à autre chose qu'à gagner de l'argent et à s'amuser sont si rares dans notre vie moderne ! Ne les retranchez pas, de grâce, mon cher Ginisty, et surtout ne plaignez pas les quelques sous qu'ils coûtent. C'est de l'argent bien placé.

Premiau.

« L'ardzeint ne fâ pas lo bounheu. » L'est cein qu'on fâ eincrairè ài pourro po lè férè pacheintâ dè cein que n'ont pas dè quiet rupâ coumeint voudriont ; et portant, à la fin dâo compto, cein est prâo veré, kâ on vâi dâi retsâ, qu'ont tot à remolhie-mor, étrè pottus, grindzo, jamé conteints et adé à ronnâ, tandi que dâi pourro diablio que n'ont pas pi dè quiet sè repétrè bin adrâi, que sont diés què dâi tiens.

L'est dè clia sorta qu'est Premiau,

taupi dè se n'état, et que va ein mémo teimps ein dzornâ decé, delé, po bailli on coup dè man ài pâysans qu'ein on fauta. Eh bin stu Premiau ne laissé jamé einnoyi son mondo, kâ l'est tant dié compagnon que l'ein a adé iena à contâ, et quand l'ein contè iena, l'est adé à li que cein que dit est arrevâ, que l'est don la pura vretâ. Vaitsé z'ein duè, que contâvè y'a on part dè teimps :

Cllia dè la faulx. On gaillâ que roudâvè dè veladzo ein veladzo po veindrè dâi faulx et dâi molettès, s'arrêté po offri sa marchandi tsi on pâysan iò travaillivâ Premiau. Lo pâysan, que n'avâi pas occaison dè faulx, n'ein a min atsetâ et dit que l'avâi accoutemâ, quand l'ein volliâvè iena, d'allâ dein lè grantès boutequès, iò l'étai adé bin servi.

— Eh bin, noutron maîtrè, lài fâ Premiau, vo z'ai too dè n'ein min atsetâ dè cé ami, kâ le sont adrâi bounès. Y'a on part d'ans y'ein é atsetâ iena dinsè, et on dzo que ne sciyiva à n'on prâ et que y'éte ào premi audein, ào fin bord : *crrâddo !* y'ouïo onno cresenâie dè la metsance ; m'arréto po savâi cein que l'est : l'étai mè que vegrè dè fratsi pè lo mâitein onna bouenna que n'avé pas vussa. Vouâito ma faulz que créyé fottiâ : le n'avâi pas pi fauta dè molâ !

Cllia ddo tre. On autre iadzo, tandi lè veneindzès, sè trovâvè dein on tre iò lè vegnolons pressâvont. L'étai ion dè clliâo tre à palantse, iò sè faut cotâ ào panlantson et bussa fermo, ein vereint, la colondâ, po fère einvortolhi la corda et ferè veri lo visce. Vegnont dè férè la derrâire serrâie, iò l'aviont prâo y'u peina, kâ cein verivè gras et Premiau lâo fâ :

— Volliâi-vo frémâ que fé onco on quart tot solet ?

— On bâ caion !

— Eh bin vo z'allâ cein vairè.

Adon, se dit Premiau, traiso mon gilet, mè cratcho su lè man, mè crotsò ào palantson que mè metto su lo cotson, et coumeinço à veri. D'à premi, y'allâvo tot balameint, tot balameint, mâ ein après, quand y'é etâ einmodâ, y'é coumeinci à traci, et à la fin y'allâvo tant rudo que mè rattrapâvo !

Horticulture en chambre.

De simples plantes vertes égagent une chambre en hiver et remplacent avantageusement les feuillages artificiels ou les plantes sèches dont on garnit parfois les vases en cette saison.

Pour avoir une parure verte, remplissez d'eau quelques vases ordinaires, coupez un rond de flanelle épaisse ou de peluche de coton de dimension exacte pour recouvrir toute la surface de l'eau contenue dans le vase. Posez ce rond sur l'eau tout doucement et semez-y quelques graines de moutarde, de lin, de gazon ou un mélange de ces graines.

Placez le vase à l'écart, dans un endroit sombre, pendant vingt-quatre heures avant de l'installer près de la fenêtre dans une chambre chaude.

En peu de jours, les semences germent, les racines pénètrent la flanelle, et remplissent de leurs filaments blanchâtres et délicats le centre du vase, tandis que le sommet se couvre de verdure.

Deux ou trois fois par semaine on introduit un peu d'eau dans le vase en soulevant légèrement un coin du disque de flanelle ou de coton.

Une carotte commune, cachée dans la mousse d'une corbeille, fournit, elle aussi, une décoration peu coûteuse et pourtant charmante.

Il suffirait de pratiquer un petit trou au sommet de la carotte et d'y verser chaque jour un peu d'eau.

Ces petits jardins en miniature communiquent à la plus simple chambre quelque chose de la fraîcheur et de la gaieté de la campagne, et demandent peu, bien peu de frais en échange.

G. F. *(La jeune ménagère.)*

As-tu vu la lune ?

— Oui, mais pas ses habitants, et je doute de les voir jamais, malgré le fameux télescope monstre de M. Deloncle, dont nous ont entretenu dernièrement les journaux. — Vous savez que pour amener la lune à un mètre de distance, un pareil instrument devrait avoir 380 kilomètres de longueur, soit à peu près 76 lieues !... Va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Des gens qu'on dit être bien informés et qui sont allés dans la lune affirment que ses habitants sont courts et grassouillets, avec une bonne grosse face ronde toute réjouie, un teint rosé, des yeux en boule de loto et des cheveux rares d'un blond fâdace. Malheureusement le nouveau télescope — qui est une impossibilité — ne permettra pas de contrôler ces assertions.

Ceci nous remet en mémoire une charmante pièce de vers de M. l'avocat Dufour, qu'on trouvera dans la nouvelle édition de la *1^{re} série des Causeries du Conte Vaudois*, actuellement en souscription, et qui sera mise très prochainement sous presse.

Ovous, qui vivez dans les astres,
Dans les astres, bien loin de nous,
Je donnerais bien mille piastres
Pour en savoir plus long sur vous.

Avez-vous comme nous des têtes,
Qui par leur multiple laideur,
Rappellent le profil des bêtes
Avec un peu moins de candeur ?

Connaissez-vous la maladie,
Le séné, l'huile de ricin,
L'obstétrique et l'orthopédie,
Surtout, hélas, le médecin ?...

LE CONTEUR VAUDOIS

Hantez-vous parfois les prétoires,
Jetez-vous aussi vos ducats
Par la fenêtre des grimoires
Que griffonnent les avocats ?

Chez vous aussi, l'erreur du juge
Se greffe-t-elle sur la loi ;
Est-ce qu'il prononce ou préjuge ;
Quand il le fait, sait-il pourquoi ?

Avez-vous des journaux sincères,
Des patriotes convaincus ;
Dans vos luttes parlementaires,
Le tort est-il bien au vaincus ?

Etc., etc., etc.

Société de l'Orchestre de la Ville

et de Beau-Rivage. — On nous communique les lignes suivantes relatives au premier concert d'abonnement donné vendredi dernier, sous la direction de M. Banti :

« L'Orchestre, renforcé, comme de coutume, par des artistes et amateurs, a montré de la précision dans la symphonie n° 2, en *ré*, de Beethoven et, en général, dans ses autres morceaux ; peut-être aurait-on pu demander plus de clarté dans l'exécution de la *Rhapsodie norvégienne*, de Lalo, où l'auteur regretté du *Roi d'Ys* montre toutes les ressources de son riche talent d'orchestration.

Le violoniste engagé à cette occasion, M. Henri Marteau, un des premiers prix de cette année du Conservatoire de Paris, a rendu, avec une virtuosité remarquable, le concerto de son professeur, M. J. Garcin. Après ce fameux *Moto Perpetuo*, de Paganini, le public a fait une véritable ovation au jeune artiste, qui, espérons-nous, voudra bien se faire entendre de nouveau dans notre ville.

En somme, bonne soirée, qui nous fait bien augurer de la saison d'hiver. — Vendredi 18 novembre, second concert d'abonnement, avec le concours de M. Slivinski, pianiste. »

Boutades.

Toujours de ces méchantes plaisanteries à l'adresse de ces pauvres belles-mères, témoin ce petit dialogue entre un gendre et son ami :

Mes compliments, mon cher, les diamants de ta belle-mère sont superbes ! Ce n'est plus une femme, c'est une vraie constellation !

— Oui... la Grande Ourse !

Il nous tombe sous la main une feuille d'annonces contenant cet avis officiel d'un président de tribunal de police. (Nous supprimons les noms).

Le président du tribunal, etc.

A vous *** sourd-muet, sans domicile connu. D'office vous êtes cité à comparaître personnellement devant le dit tribunal siégeant à... le... 1892, à 9 heures du jour, pour être entendu dans la cause dirigée contre vous, ensuite de plainte, etc., etc.

On voit, par les mots que nous avons soulignés, qu'on peut toujours trouver quelque côté plaisant dans les choses les plus sérieuses.

Guibollard est veuf depuis deux ans et son ami Taupin le pousse à prendre une seconde femme :

— Voyons ! quand ce ne serait que pour être assuré d'avoir, à l'heure de la mort, quelqu'un pour vous fermer les yeux !

Mais Guibollard ne se laisse point convaincre :

— Non, mon ami, dit-il, non, décidément non ! Je n'ai pas été très heureux dans mon premier ménage. Aussi j'ai fait un serment, à savoir que je ne me remarierais jamais.

Et comme Taupin s'exclame :

— Jamais !

— Du moins de mon vivant ! affirme Guibollard.

Un rôdeur sinistre attend au coin d'un bois. Soudain survient un passant :

— La bourse ou la vie !

L'autre qui ne se sent pas de force à lutter avec ce vaurien, s'écrie :

— Je demande l'arbitrage.

On enterriat l'autre jour, d'une façon fort civile, un citoyen de la petite ville de Verdun-sur-le-Doubs, en Saône-et-Loire.

Le défunt venait d'être descendu dans la fosse, lorsque l'adjoint s'avance, s'éponge, tousse et ne trouve comme oraison funèbre que ces simples mots :

« Citoyen Morin, au nom de la loi, nous t'enterrons ! »

Pas très éloquent, mais très authentique.

Le concierge d'une maison très mal tenue a cru devoir mettre au bas de l'escalier l'écriveau traditionnel :

Essuyez vos pieds, s. v. p.

Un mauvais plaisant a ajouté au-dessus :

En descendant.

Un malheureux poète pénètre timidement chez le directeur d'une grande revue :

— Voici quelques vers, monsieur, que je voudrais...

Le directeur, sans cesser d'écrire :

— Très bien, monsieur. Auriez-vous l'obligeance de les mettre vous-même au panier ; je suis tellement occupé en ce moment...

Deux petites filles :

— Voyons, Emma, pourquoi ne joues-tu plus avec ta petite camarade ?

— Sa poupée est trop mal mise.

Anciennement, à Londres, les femmes ne montaient pas sur la scène. C'étaient des hommes déguisés qui en remplissaient les rôles. Le roi Charles II s'impatientait, un jour, de ce que le spectacle ne commençait pas ; le directeur vint s'excuser en disant :

— La reine n'est pas encore rasée.

A travers Paris.

Un Chinois, arrivé à Paris depuis peu, passait place de la Bourse, à trois heures de l'après-midi.

Ahuri par les clamours qui retentissent d'ordinaire en ce lieu, il se tourne vers son guide :

— N'est-ce pas là, demande-t-il, ce que vous nommez l'institut Pasteur.

Un veuf inconsolable vient de lancer ce faire-part réclame publié à des centaines d'exemplaires.

J'ai l'honneur de faire part à mes amis et connaissances, ainsi qu'à mes honorables clients, que la mort m'a enlevé ma chère épouse au moment où elle me donnait un fils, pour lequel je cherche une bonne nourrice, en attendant que je retrouve une nouvelle compagnie de ma vie pour m'aider à diriger mon renommé commerce de lingerie, que je vais liquider par une vente à tout prix avant de le transférer dans la nouvelle maison que je viens de faire construire rue... n°..., où j'aurai de magnifiques appartements à louer.

THÉATRE. — Dimanche, 6 novembre : **Les Pauvres de Paris**, drame en cinq actes et sept tableaux. — Jeudi, 10 novembre : **L'âge ingrat**, comédie en trois actes, de Pailleron.

L. MONNET.

En souscription, pour paraître à la fin de l'année. Nouvelle édition de la

PREMIÈRE SÉRIE

DES

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins, par RALPH.

On souscrit au *Bureau du Conte*ur *Vaudois* ou par carte correspondance. Prix de souscription: fr. 1,60.

Papeterie L. Monnet.

AGENDAS POUR 1893

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,--. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 10,50. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 58,50 — Barletta, à fr. 38,--. — Milan 1861, à fr. 38,--. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,75. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour tous autres titres. — J. DIND & CO, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.